République Française — Liberté - Egalité - Fraternité. Département des Alpes de Haute-Provence.

Première Circonscription DIGNE - SISTERON - BARCELONNETTE

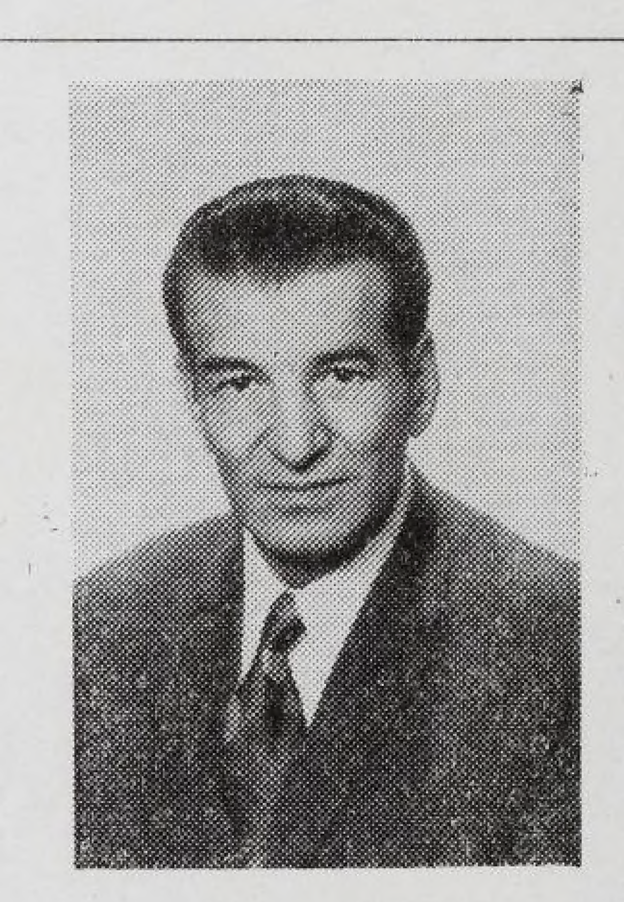
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 11 Mars 1973

(Deuxième Tour)



Marcel MASSOT
Conseiller Général
Député sortant
Ancien Vice-président
de l'Assemblée Nationale
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 39-45

UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DÉMOCRATE



Simon PIETRI
Chirurgien
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 39-45

Electrices, Electeurs, Chers Compatriotes,

Merci de tout cœur aux 8.049 électrices et électeurs qui m'ont, dès le premier tour, accordé leurs suffrages et m'ont ainsi placé en tête des candidats qui luttent pour le succès du Programme Commun de la Gauche.

La majorité actuelle a fortement reculé et les Alpins de Haute-Provence ont marqué leur volonté de renouveau.

Dimanche prochain nous serons les seuls candidats désignés par le suffrage universel pour assurer la relève de la majorité actuelle dont l'échec est déjà consacré par le vote du 4 Mars dernier.

Pour une plus grande justice sociale.

Pour le bonheur des Français.

Pour que tous puissent vivre enfin de façon décente.

Vous confirmerez et accentuerez le 11 Mars le succès du premier tour et vous voterez :

Marcel MASSOT.

Suppléant : **Docteur Simon PIÉTRI.**

Imp. Lieutier - Sisteron